

# Schéma pluriannuel de mise en accessibilité

## Introduction

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'inclusion, nous travaillons activement à améliorer l'accessibilité de nos sites. Notre objectif est d'offrir une expérience en ligne qui soit véritablement ouverte à tous, sans exception. Nous croyons fermement que chaque personne, quelles que soient ses capacités physiques ou mentales, les équipements qu'elle utilise ou sa manière de naviguer sur le Web, mérite de bénéficier du meilleur service possible.

Nous reconnaissons que l'accessibilité est un processus en constante évolution et nous nous engageons à réviser régulièrement notre politique d'accessibilité et nos pratiques pour garantir leur conformité avec la directive européenne sur l'accessibilité et pour répondre aux besoins changeants de nos clients.

## Actions programmées et mise en œuvre

### 1. Actions techniques

<b>Action</b>	<b>Mise en œuvre</b>
Etat des lieux des sites et applications concernés via un audit accessibilité aux normes WCAG 2.1 niveau AA.	Action en cours pour les sites et applications existants. Action continue s'agissant de leurs éventuelles modifications à venir ou des nouveaux sites ou applications.
Actions de mise en accessibilité des sites et applications concernés, avec un focus sur les impacts pour les utilisateurs.	Actions faisant suite aux états des lieux mentionnés ci-dessus. La mise en accessibilité des sites s'effectue de façon progressive jusqu'à atteindre une accessibilité complète.
Actions continues pour assurer une accessibilité constante des sites et applications concernés.	Il s'agit d'actions à mener continuellement pour s'assurer de l'accessibilité de façon permanente.

État des lieux des contrats et de la documentation utilisateur pour s'assurer qu'ils sont facilement compréhensibles et, si nécessaire, les mettre à jour.	Action en cours qui sera mise en œuvre à moyen terme.
--	---

## 2. Actions organisationnelles

Action	Mise en œuvre
Rédaction et l'ajout d'une clause aux appels d'offres et contrats avec les prestataires	Action en cours qui sera mise en œuvre à court terme
Mise à disposition de ressources (outils et documents) spécifiques sur l'accessibilité	Cette action sera mise en œuvre à moyen terme
Mise à jour des procédures existantes pour intégrer les obligations liées à l'accessibilité	Cette action sera mise en œuvre à moyen terme
Prise en compte de l'accessibilité dans toutes les étapes de nos projets (« accessibility by design »)	Cette action sera mise en œuvre à moyen terme

## 3. Actions de sensibilisation et de formation / montée en compétence des collaborateurs

Action	Mise en œuvre
Niveau 1 : Sensibilisation générale de tous les collaborateurs	Cette action sera mise en œuvre dans l'année, puis de façon périodique selon un rythme à définir
Niveau 2 : Formations spécifiques pour les développeurs/intégrateurs/testeurs...	Cette action sera mise en œuvre à moyen terme, puis de façon périodique selon un rythme à définir